



Généalogie, quand tu nous tiens...

Francis SAUPÉ

Chargé de Recherche au CNRS retraité

26 04 2021

Introduction

La généalogie, une science, un jeu... est le début du titre d'un ouvrage de P. CALLERY (1979) qui a également écrit une centaine d'articles passionnants sur ce sujet dans *Le Monde* il y a une quarantaine d'années. En fait, elle est une science ou un jeu, selon le métier ou les goûts, mais surtout une passion pour les amateurs et un gagne-pain pour les professionnels. Qui de nous, adolescent, n'a pas demandé à ses parents : "mais qui est la *cousine Bette*", ou "comment sommes-nous parents avec le *Cousin Pons* ou le *Père Goriot*" ? Lorsqu'un peu d'agacement a suivi la troisième répétition de notre question, peut-être avons-nous noté les réponses, voire fait un schéma. Puis cela est resté dans un tiroir ou en est sorti quelques décennies plus tard, nous incitant à entreprendre des recherches. Ainsi, la curiosité peut faire naître des vocations de généalogistes amateurs (vécu de l'auteur, avec d'autres noms et prénoms bien sûr). Il n'est pas question dans ces lignes de faire une initiation ; il y a de nombreuses associations pour ce faire et d'excellents ouvrages à ce sujet [1], mais plutôt de faire l'historique de la généalogie, de chercher les motivations des chercheurs et d'en dégager le cadre et quelques aspects basiques, de signaler les nouvelles orientations, bien que quelques suggestions et conseils se soient inévitablement glissés dans le texte, bien léger en comparaison d'autres contributions à ce forum. Ces lignes se présentent donc plutôt comme un bavardage amical autour d'une tasse de thé, mais leur lecture suscitera peut-être de nouvelles vocations ?

Qui sont les généalogistes ?

Deux groupes pratiquent la généalogie : d'un côté les professionnels, notamment les généalogistes successoraux, et de l'autre les amateurs, bien plus nombreux. Combien sont ces derniers en France ? Le chiffre de 4,5 millions a été avancé en 2004 (*Notre Temps*, dans Wikipédia), mais est certainement exagéré, et 500 000 serait sûrement plus près de la réalité. Les réunions montrent que leur moyenne d'âge est plutôt élevée et que la parité n'est pas loin d'être atteinte. Dans chaque département on trouve jusqu'à une dizaine d'associations, qui ont plusieurs centaines d'adhérents.

L'apparition des noms de famille

Dans le livre *La Genèse*, la Bible donne des listes de descendance, uniquement patrilinéaires, telle que celle d'Adam à Abraham en 19 générations. Les mères et épouses sont citées accessoirement.



Figure 1 - Arbre de Jessé

L'arbre de Jessé est un thème fréquemment peint à la fin du Moyen âge. Celui reproduit ci-dessus figure dans le psautier de Scherenberg (Parchemin, vers 1260), conservé à la Badische Landesbibliothek (Karlsruhe, R.F.A.) (Wikipédia).

Un moment donné, il a bien fallu distinguer les homonymes par différents attributs, ne serait-ce que pour le fisc. Ainsi on a fait appel :

- au physique des personnes : Petitjean, Grandgérard, Klein, Longjohn
- au lieu d'habitation ou d'origine : Dubois, Dupont, Lavallée, Liouville, Paris
- au métier ou à la fonction : Boucher, Maire, Meunier, Tisserand
- au prénom du père (Jeanjean pour Jean, fils de Jean) ou le prénom tout court (Martin)
- à des surnoms : Lecomte, Leduc, Legrand, Legros, Leroy
- la parenté : Legendre, Neveu, Cousin.

Les premiers noms de famille apparus en France entre les XI^e et XIII^e siècles, tout d'abord en milieu citadin, notamment bourgeois [2]. Bien entendu, au fil des siècles, se sont ajoutées des vagues successives de noms d'immigrés (déjà...) qui ont gardé l'orthographe d'origine (Meyer, Muller) ou ont été transformés par mauvaise compréhension (Schwartz → Chouard ; Thiergärtner → Dierguertner), par simplification (les noms slaves avec leurs chuintantes pour lesquelles il n'y a pas de lettres en français) ou par traduction. Ce sont autant de petits traquenards dont la solution peut ravir, mais n'est pas toujours facile. En France les noms de famille les plus fréquents correspondent aux types mentionnés ci-dessus, alors qu'en Allemagne ce sont les noms de métiers ou de fonctions (Muller, Meier, Schneider etc.).

A noter que les Romains avaient un système ternaire : Caius Iulius Caesar, où le premier est le prénom, le deuxième se rapporte à la *gens*, famille au sens large, et le dernier son surnom. Les Islandais ont essentiellement conservé le système patronymique, ainsi la première ministre Katrin Jakobsdottir, est la fille de Jakob. En Russie s'utilise une combinaison, ainsi Piotr Ilitch Tchaïkovski est Piotr (Pierre), fils d'Ilya, de la famille Tchaïkovski et Ilitch est dit patronyme.

Négligeons les différentes solutions utilisées pour la création des noms de famille, lorsque ceux-ci sont devenus obligatoires, par exemple pour les Juifs de France en 1808 ou en Turquie sous Atatürk (1934).

Le début des registres paroissiaux

Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), François I^{er} imposa l'utilisation du français à la place du latin dans les actes officiels et l'obligation pour les desservants de paroisses de tenir des registres de baptêmes [3]. Puis, par l'ordonnance de Blois (1579) Henri III imposa les registres de mariages et de sépultures. Cependant, certaines paroisses tenaient déjà ces trois catégories de registres bien avant qu'ils ne soient devenus obligatoires, tout comme d'autres desservants ont tardé à les appliquer.

Calendriers julien et grégorien

Le premier calendrier moderne du monde occidental a été imposé par Jules César, qui n'a pas fait que la Guerre des Gaules... Le deuxième nous vient du pape Grégoire XIII et dont c'est le principal titre de gloire. Il a été immédiatement imposé par l'église catholique, adopté progressivement par les églises protestantes et en 1917 seulement par l'URSS par exemple. La création de celui-ci s'est imposée parce que l'année solaire ne comporte pas un nombre entier de jours solaires et posait des problèmes au comput ecclésiastique. Ainsi en 2020 le décalage, croissant au fil des années, est de

13 jours entre les deux. Les deux ont été employés simultanément dans les régions où les deux religions coexistaient. Les calendriers hébraïque et musulman nous concernent rarement, mais heureusement il y a des logiciels de conversion pour tous ces calendriers.

Archives nationales, état civil, archives départementales, calendrier républicain

L'Assemblée Constituante a décidé en 1790 que toutes les archives publiques existantes seraient regroupées aux Archives Nationales, puis l'Assemblée Constituante a décrété la création de l'état civil le 20 septembre 1792 et enfin le 26 octobre 1796 ont été constituées les Archives Départementales. D'autres dépôts existent aussi, tels que le Service Historique de la Défense au château de Vincennes ou celui de la Marine à Toulon. L'accès y est gratuit sous certaines conditions (mais pas les prestations matérielles), et l'accueil toujours sympathique. Nos voisins ont vu leurs états-civils constitués bien plus tard : Prusse (1874), Suisse (+/- 1876) [4], Italie (1866), Russie (1917), Autriche (1939). Par l'organisation des archives, la Révolution a apporté aux généalogistes une extraordinaire facilité avec l'état civil, mais aussi un casse-tête pénible, le calendrier républicain, mais comme dit plus haut, il y a des logiciels de conversion. Ce calendrier républicain a été rétroactivement en vigueur à partir du 6 octobre 1793 jusqu'au 9 septembre 1805, avec des noms poétiques pour les mois et les jours, œuvre de P.F.N. Fabre d'Églantine. A titre d'exemple, le mercredi 21 mai 1800 est devenu 1^{er} prairial an VIII, dédié à la luzerne, plante de ce jour.

La généalogie a longtemps souffert d'un préjugé négatif en France, considérant qu'elle était l'apanage de la noblesse et n'intéressant pas le tiers état. Cela a radicalement changé, entraînant l'engorgement momentané des archives, voire l'usure de documents pas toujours maniés avec précaution. La France a été pionnière avec la numérisation des actes paroissiaux et d'état civil, initiée vers 1978 et très avancée, à l'exception de rares départements dont le nombre diminue. En effet les Archives Départementales (AD) relèvent des Conseils Départementaux, qui ont décidé librement de la numérisation et des logiciels de saisie et de présentation, dont certains sont plus pratiques que d'autres. Peu importe, on peut consulter gratuitement chez soi une bonne partie de ces archives et les imprimer.

Numérotation des ancêtres : le système Sosa - Stradonitz (et Eytzinger l'oublié)

Un mot sur la numérotation des ancêtres, dite de J. SOSA (1676) et S. de STRADONITZ (1898) [5], aussi immuable que la table des multiplications. La personne dont se

fait la généalogie ("de cujus" ou probant) porte le n° 1, qu'il soit femme ou homme, son père le n° 2, sa mère le n° 3. Ainsi s'établit une suite où le père est le n° "2 N" par rapport à son fils ayant le n° N, la mère le n° "2 N + 1", donc les n° pairs sont systématiquement des hommes. Ce système permet la concision, surtout dans les générations plus élevées et il est immédiatement compréhensible entre collègues. Par raccourci, ces nombres sont appelés "sosa", ainsi il est courant de dire mon "sosa 356" est né à Metz, voire "mon 356". Des calculs simples permettent de dire à quelle génération il appartient (par définition, le probant est la génération 0) ou le nombre maximum d'ancêtres par génération ($N = 2^n$, n étant le rang de la génération) et bien d'autres déductions. Une génération s'étend en moyenne sur 25 à 30 ans, un nombre étonnamment constant. Ainsi, à la 10^{ème} génération, $N = 2^{10} = 1024$. Bien entendu, une ancêtre "facétieuse" n'a pu ou voulu donner le nom du père d'un enfant et les numéros sosa manquants peuvent se compléter ultérieurement. A vrai dire ce système a été établi par M. EYTZINGER (1590), mais nous avons tous rencontré dans nos recherches bibliographiques de tels oublis volontaires.

Il y a différents systèmes de numérotation des descendants, le plus simple est celui de J. d'ABOVILLE modifié, remplaçant les chiffres par des lettres. Les enfants sont désignés par des lettres dans l'ordre des naissances, avec des majuscules pour les garçons et des minuscules pour les filles. Ainsi "Ab" serait une fille (b), le deuxième enfant de l'aîné (A) du couple dont s'établit la descendance.

Recherches en solitaire ou en association

L'époque où il fallait se déplacer au chef-lieu du département pour ses recherches est lointaine ; mais perdu aussi le plaisir, où seul dans la salle de travail des archives, on ouvrait un vieux registre à l'épais papier craquant, à l'odeur d'encre encore persistante (oui !) ou de moisi du papier et aux restes de sable fin ayant servi à sécher l'écriture ! Mais il arrivait aussi que le desservant ait trop dilué l'encre, pour faire des économies, rendant leurs registres difficilement lisibles... Ce travail solitaire est devenu archaïque, mais reste possible, surtout dans d'autres domaines ! De nombreux chercheurs bénévoles ont transcrit ou saisi, les registres, paroissiaux ou d'état civil, facilitant et accélérant les recherches et ils sont accessibles à travers des publications d'associations.

Deux sites français, *Filae.com* et *Geneanet.org*, sont des banques de données aux millions d'enregistrements, mais avec de multiples répétitions. Plus grave, ils comportent des erreurs que les internautes ont recopiées et répétées sans vérifier l'exactitude. Le premier propose partiellement des reproductions

d'actes, le second toute une série de fichiers dont l'intérêt est noté plus loin. Il y en a bien d'autres, dont l'*Ancestry.com* des Mormons à Salt Lake City (Utah). L'auteur reconnaît toutefois avoir une prévention à l'idée que ses données se retrouveront dans des galeries granitiques des Rocheuses ...

Un conseil de méthode toutefois : il est tellement plus simple d'adhérer à une association qui couvre la région qui nous intéresse, qui diffuse une revue et son service de questions / réponses, facilite les échanges de méthodes et d'informations, et organise des réunions périodiques. Par courtoisie, une adhésion courte est possible dans le cas d'une recherche ponctuelle.

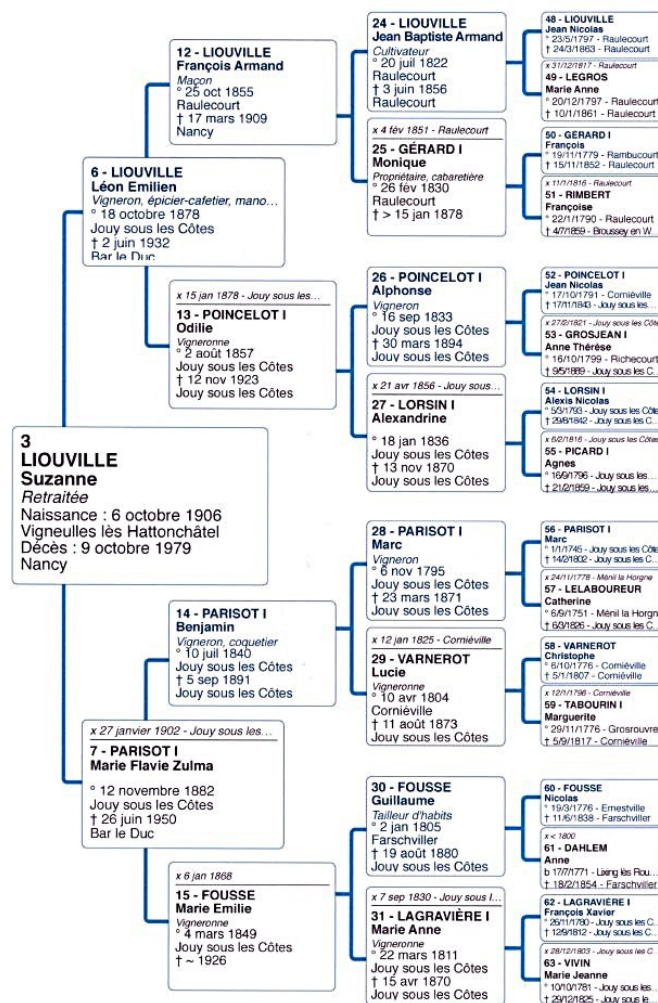


Figure 2 - Exemple d'arbre généalogique établi avec Heredis. Parmi la multitude d'arbres à remplissage automatique à partir d'un fichier généalogique et proposés par les éditeurs de logiciels généalogiques, voici l'un des plus sobres, proposé par la Heredis, dit "arbre de travail". Il est celui de la mère du "de cujus", qui porte donc le n° sosa 3. Pour chacune des 16 personnes de la colonne la plus à droite un nouvel arbre peut être préparé et ainsi de suite.

Premier pas : listes des ancêtres et arbres généalogiques ascendants et descendants

Nous voilà armés pour la grande aventure. Bien sûr il faut commencer par chercher et trouver les dates et lieux concernant nos ancêtres : baptêmes / naissances, mariages, décès / sépultures dans les livrets de famille

et tous les documents disponibles. Un petit conseil en passant : noter tout sur des fiches, de trois types mentionnés ci-dessus. Ensuite il faut les reporter sur un logiciel de saisie spécialisé. Parmi leur multitude, les valeurs sûres sont Geneatique et Heredis. Ces deux logiciels construisent automatiquement des arbres généalogiques d'ascendance, dont le choix de présentation est d'une grande variété, et bien d'autres informations, telles que démographiques et une variété de listes. Le format Gedcom (*Genealogical Data Communication* créé par les Mormons) permet des échanges entre chercheurs utilisant des logiciels et versions différentes, avec éventuellement quelques pertes d'informations.

Il faut aussi se méfier des traditions orales qui peuvent aussi bien enjoliver par exagération ou se taire sur des événements moins reluisants de la famille. Avec le sourire, les généalogistes disent que si l'on pousse ses recherches suffisamment loin, apparaissent toujours un saint et un bagnard ... L'expérience de l'auteur ne lui fait pas contredire cet aphorisme, sans aller à ces extrêmes ...

Avec la liste des ancêtres et son dérivé, l'arbre d'ascendance, nous avons jeté des bases solides et maintenant s'ouvrent des perspectives passionnantes, très variées, un véritable caléidoscope !

La généalogie prend tout son intérêt quand elle nous emporte vers l'histoire et la sociologie entre autres, du local au régional, voire national. Les métiers de nos ancêtres sont d'un grand intérêt, souvent transmis de père en fils. Nos ancêtres pouvaient avoir deux ou trois métiers : agriculteurs, aubergistes et bouchers ou tailleurs et instituteurs. Ainsi, l'auteur a eu un arrière-arrière-arrière-grand-père boucher (aussi aubergiste et agriculteur), dont le magasin est fermé depuis plus d'un siècle et demi, mais qui donnait directement sur un ruisseau, où il devait jeter bien des déchets... J'ai pensé à lui quand je faisais mes emplettes dans une boucherie du tiers monde, avec les morceaux de viande couverts de mouches... Mais les crochets sont toujours en place dans la maison familiale ! La protection de la personne nous fait perdre une donnée qui aurait été passionnante, voire utile, les causes de mortalité que l'on retrouve éventuellement dans les RP anciens ou des archives allemandes p. ex. et qui nous rappellent éventuellement les épidémies de choléra ou d'autres pandémies. L' "ascenseur social" peut fonctionner dans les deux sens et offrir bien des surprises.

Les actes notariés, contrats de mariages et successions en particulier, sont des sources très riches et passionnantes. Dans une moindre mesure on peut y ajouter les registres d'hypothèques, les listes périodiques d'habitants avec adresses et bien d'autres documents.

Études démographiques

L'exploitation des listes d'ancêtres mène aussi à l'histoire de la famille (domiciles, ateliers, documents), à celle de la localité ou de la province, voire nationale (guerres, fonctions publiques), avec beaucoup de lectures en perspective ! Pour les siècles antérieurs on constate que les dates de mariages ou de décès ne se répartissent pas uniformément dans l'année. Les grands logiciels de généalogie fournissent ces statistiques pour une famille donnée. Une relation a été abordée entre les décès et les grandes éruptions volcaniques (Hekla, 1766/1768 - Tambora, 1815) à cause des perturbations climatiques passagères.

Paléographie

Un obstacle pouvant décourager le débutant est le déchiffrement des calligraphies anciennes, avec des états de conservation variables. Heureusement il y a des cours et des manuels (aussi sur internet) et les textes des registres sont souvent des canevas avec des variables (prénoms, noms, lieux, dates etc.) et l'on peut se constituer des abécédaires si l'on dépouille une suite d'années dans le même registre. Il y a des particularités régionales, comme en Alsace, mais pas seulement.

Cousinades et journaux familiaux

Si les recherches ont fait découvrir nombre de cousins, des organisateurs peuvent les rassembler en cousinades, en dehors des réunions familiales classiques, noces ou obsèques. Certaines ont dépassé la(es) centaine(s), mais réservent toujours bien des surprises et découvertes. Plus rares sont les bénévoles qui vont jusqu'à produire un journal pour faire communiquer les dernières nouvelles de la famille aux autres.

L'émigration des Français

La plupart des familles comportent des membres qui ont émigré. Leur recherche est difficile, mais d'autant plus excitante. D'emblée il faut préciser que la France n'a pas constitué une source numériquement importante d'émigrants, contrairement aux pays qui nous entourent (Allemagne, Irlande, Scandinavie entre autres). Rares autrefois, il y a eu tout de même des migrations, soit par le métier (mineurs), le goût de l'aventure, des avantages matériels (les "Filles du Roi" [6]) ou les guerres (noms méridionaux dans les cimetières civils de Meuse). Un de mes ancêtres, né à Sainte-Marie-aux-Mines, a été instituteur à Schopfheim (à la jonction du Haut-Rhin, du canton de Bâle et du Pays de Bade), s'y est marié et s'est installé ensuite à Bouxwiller.

Pour citer quelques exemples, l'émigration au départ de la France s'est faite vers les pays suivants, entre autres :

- Prusse et d'autres états allemands protestants (tout comme les Pays-Bas et les états scandinaves), suite à la catastrophique révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) qui a fait partir une centaine de milliers d'artisans, commerçants, nobles, les huguenots. À Berlin, une communauté française s'est conservée avec ses cultes et tribunaux jusqu'au moment des guerres napoléoniennes, quand elle a été supprimée par peur d'une éventuelle collaboration, crainte inutile d'ailleurs parce qu'elle était bien intégrée. Des auteurs connus comme E.M. REMARQUE ou T. FONTANE en descendent. C'était un bel exemple de tolérance, en comparaison du Roi-Soleil. Pendant la 2^{ème} guerre mondiale les Alsaciens s'amusaient de la mention de généraux allemands descendants de huguenots et portant des noms français tels que von der Chevallerie, von Collas, von Gabain entre autres...

- États-Unis, recherches faciles grâce aux travaux des Mormons (LDS), et leur site *ancestry.com*.

- Serbie (plus exactement le Banat), pour repeupler les terres fraîchement conquises sur les Ottomans, à l'invitation du premier gouverneur, le Lorrain comte C.F. Mercy, qui avait suivi François III de Lorraine à Vienne, par refus de devenir français.

- Russie, plus spécialement Saint Petersburg, où on peut mentionner le maître de ballet J.A. Petipa et sa descendance (des danseurs et acteurs), l'orfèvre P.K. Fabergé et ses œufs finement travaillés, dont la famille a quitté la France en 1685 pour s'établir d'abord au Danemark. Le chef L. Olivier est à l'origine de la savoureuse "salade russe" qui porte son nom. Un domaine à peine abordé est celui des grognards de Napoléon I^{er}, restés en Russie parce que déserteurs, blessés ou malades et soignés sur place, puis fixés. La petite histoire raconte que certains grognards avaient été recrutés comme enseignants de français ; on frémit à la pensée de la langue qu'ils ont pu transmettre à leurs élèves ! En temps de paix, des personnes de condition modeste, tailleurs, maîtres à danser, mais aussi précepteurs, sont partis en Russie. Un dernier exemple proche : des métallurgistes de Klingenthal (Bas-Rhin) ont été recrutés en 1817 pour développer une usine d'armes blanches à Zlatoust (Oural).

- Algérie vers où l'émigration alsacienne-mosellane s'est faite en deux périodes principalement. La plus importante numériquement est la première, dès l'annexion de ce pays et la deuxième après 1871, au moment des options. Contrairement à la tradition, les motifs étaient plus économiques que patriotiques, c.à.d. la recherche de meilleures conditions de vie, notamment de terres pour les agriculteurs, avec des conditions à l'arrivée pas toujours bien préparées (voir p. ex. G. DE MAUPASSANT et F. FISCHER).

L'immigration ancienne

La Guerre de Trente Ans (1618 - 1648, un peu plus tardive en Lorraine) a entraîné la perte du tiers ou de la moitié de la population de Lorraine et d'Alsace. Les seigneurs de ces deux provinces ont fait appel à une immigration depuis les provinces voisines, Forêt Noire et Suisse entre autres, malgré d'éventuels problèmes de langue. Pour attirer des immigrants, ils offraient des avantages matériels, tels que gratuité du bois de construction et de terrains, et exemption d'impôt pour un certain temps, mais avec éventuellement l'obligation d'adopter leur religion. Des célibataires des deux sexes étaient bienvenus pour se marier sur place.

La psychogénéalogie a le vent en poupe

On observe là une fréquente confusion entre coïncidence, corrélation et relation de cause à effet, ainsi que l'absence d'une approche statistique. Dans les textes fondateurs, on peut lire qu'une adolescente canadienne qui s'était empalée en pratiquant la luge (mais elle a survécu) a reproduit inconsciemment les viols qu'avait subi sa mère et une grand-mère au même âge ! Ou entendu dans une conférence, que suite à la perte d'un enfant, le père a développé un cancer génital, donc une hyperactivité cellulaire en compensation. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a aucune tentative d'étude statistique ; un exemple isolé est érigé en règle. Bien entendu, nous avons tous un inné et un acquis. Nos ancêtres nous ont laissé des faiblesses, mentales ou physiologiques, et des forces. Nous devons largement notre éducation aux parents, aux groupes dont nous avons été membres, à nos lectures et aussi à nos études et amis. Mais faut-il en faire une activité spécifique ? On voit aussi l'enseigne biopsychogénéalogie pour faire plus sérieux.

Généalogie génétique et ADN

George DARWIN (1845 - 1912), fils de Charles, dans une étude sur les mariages entre cousins germains en Grande Bretagne (non lu par l'auteur) est le premier à s'être intéressé aux mariages consanguins (1873). D'autres travaux se sont faits à partir de 1990. Le vrai départ de cette approche est l'ouvrage d'un généticien anglais B. SYKES (2004), *Les 7 filles d'Ève*. Il postule que les ADN mitochondriaux, donc maternelles, mènent à 7 mères primitives pour les populations européennes. Le mythique chiffre 7 peut faire sourire, puisqu'il se trouve bien ailleurs dans une liste disparate : les Merveilles du Monde, les sphères de Ptolémée, les péchés capitaux, les jours de la semaine, les murs de Jéricho, le chandelier du temple de Jérusalem, Blanche Neige et ses nains... Plus sérieusement, d'autres généticiens ont réfuté la base même de ses travaux.

C'est le sort de nombreux novateurs, mais cette approche se développe de plus en plus.

L'auteur de cette note, géologue avant tout, ne saurait développer ici cette direction de recherche et s'efface devant plus compétents [7], mais envisage par curiosité scientifique une telle analyse pour lui. Wikipédia donne une présentation très complète, basée sur une vaste bibliographie. Plutôt que sur le plan individuel, l'intérêt de ces travaux semble être dans les mélanges de populations et leurs migrations, direction prise initialement par B. SYKES. Il est question d'une étude à l'échelle de l'Islande, compte tenu du nombre limité d'habitants et du relatif isolement. N'est pas abordée non plus l'épineuse question de la non-paternité. Enfin, on peut s'attendre à du nouveau sur "nos ancêtres les Gaulois" ...

La législation française interdit clairement les tests ADN à des fins non médicales et évite sans doute ainsi quelques problèmes de famille, mais l'offre à l'étranger existe, dont le laboratoire fondé par SYKES... Cette approche est en plein essor ; ainsi, l'*International Society of Genetic Genealogy* compte plus de 10 000 membres.

Mariages consanguins

Le nombre théorique d'ancêtres (voir plus haut) est rarement atteint, plus on s'élève dans les générations, à cause de mariages consanguins :

- en milieu rural à cause du choix numériquement limité d'un conjoint dans un petit village
- en milieu aisé, pour éviter une dispersion des fortunes
- dans les familles régnantes pour éviter les mésalliances.

Pour nous convaincre, pensons à la 30^{ème} génération, qui comporterait donc théoriquement 2^{30} ancêtres, plus que le nombre d'habitants de la terre il y a 750 à 900 ans. Les aspects médicaux de la consanguinité, pas non plus abordés ici, sont très importants, néanmoins pas seuls en question dans la mortalité juvénile ou la transmission de maladies héréditaires, comme on l'a cru longtemps.

Il y a différentes manières d'exprimer mathématiquement les degrés de consanguinité, dont le plus simple est la notion d'implexe (diminution des ancêtres) à la génération n . Soient N_r le nombre d'ancêtres réels à la génération n et N_t le nombre théorique, l'indice d'implexe I est alors : $I = N_r / N_t$. Un exemple classique est celui du roi d'Espagne Alphonse XIII, pour lequel à la 10^{ème} génération $N_r = 1\ 024$ et $N_t = 111$, soit un indice particulièrement bas de $I = 0,108$.

En guise de conclusion

Nous en avons terminé avec quelques grands aspects du kaléidoscope mentionné plus haut, mais contrairement à une grille de mots croisés dont le démarrage peut lui aussi être difficile, les recherches généalogiques ne sont jamais terminées ! Alors, concluons par le jovial "A bientôt, et bon vent !" de G. PERNOUD.

Bibliographie volontairement sommaire

BEAUCARNOT, J.C. (1992, 2002) *La Généalogie facile*. Éditions Marabout, **1512**.

CHRISTIAN, F. (2004) *La Généalogie pour les Nuls*. Collection pour les Nuls.

FISCHER, F. (1999) *Alsaciens et Lorrains en Algérie, 1830 – 1814*. Edit. Jacques Gandini, Nice, Collection Histoire des Temps Coloniaux, 174 p.

MAUPASSANT, G. de (1902) *Au Soleil*, in Œuvres complètes illustrées, Librairie Paul Ollendorf, Paris, (8^{ème} édition ; première publication 1884).

SYKES, B.C. (2002) *The seven daughters of Eve : The Science That Reveals Our Genetic Ancestry*. WW. Norton, 306 p.

Wikipédia constitue un départ facile pour des recherches bibliographiques approfondies.

Notes de l'Auteur

[1] L'ouvrage de la collection "Pour les Nuls" offre une excellente introduction, parmi bien d'autres, tels que J.C. BEUCAIRE, qui a écrit de nombreux ouvrages. L'auteur de ces lignes tient à disposition une courte vidéo d'introduction à la généalogie sous PowerPoint.

[2] Le terme bourgeois (par opposition à celui de manant) avait un sens précis au Moyen âge, mais variable selon la localité. Il désignait un groupe fermé auquel on accédait par héritage, mariage avec un fils ou une fille de bourgeois, ou plus rarement par achat ou pour services rendus. L'adhésion impliquait des devoirs vis à vis de la communauté, variables selon la localité, et une participation à la gestion.

[3] Cette ordonnance est le texte législatif français le plus ancien encore en vigueur actuellement.

[4] Selon les cantons, mais le système français avait été instauré dans les territoires momentanément annexés par la France au moment de la Révolution, tout comme en Italie du Nord.

[5] Stephan Kekulé von Stradonitz, fils du chimiste Friedrich Kekulé von Stradonitz (1829 - 1896).

[6] C'étaient de jeunes femmes, essentiellement de condition modeste, destinées à fonder des foyers en Amérique, sous l'égide de Louis XIV.

[7] *Ne supra crepidam, sutor !*